

AVANT D'APPELER LE SERVICE D'AIDE AUX CONSOMMATEURS

Une information précise nous permettra de mieux comprendre votre problématique et de bien vous orienter afin de vous permettre de prendre des décisions éclairées par rapport à votre situation.



Rassemblez vos données et ayez en main ces informations au moment de l'appel.

Liste des documents

- Facture / contrat d'achat ou de location du bien ou service
- Garantie de base du fabricant ou du commerçant
- Garantie prolongée achetée auprès du commerçant s'il y a lieu
- Garantie supplémentaire de type «assurance» achetée auprès du commerçant s'il y a lieu
- Lettres reçues du commerçant, tel avis de défaut de paiement, mise en demeure, etc.

Liste de toutes les actions faites pour régler le problème				
Date	Personne contactée			Résumé
	Nom	Titre	Coordonnées	
Exemple : hier	Prénom Nom- Famille	Représentant service à la clientèle	450 123-4567 P_N-F@magasin.ca	Quelques semaines seulement après son achat, mon appareil ne fonctionnait plus. Le commerçant a refusé ma demande pour le remplacer ou le réparer.